

Bulletin d'inscription à compléter LISIBLEMENT

A adresser à : **Emmanuelle May** m.emmanuelle@live.fr

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de tel : _____ Email : _____

Adresse : _____

Je m'inscris aux 2 sessions (*enseignement 600 €*) uniquement à la session du 12 au 16 mars (*enseignement 330 €*)

J'ai une expérience dans des pratiques chamaniques OUI (précisez ci-dessous) NON

Décrivez votre expérience chamanique, en quelques mots :

Engagement financier : Je valide mon inscription en faisant parvenir dès maintenant un acompte

- Inscription avant le 1^{er} janvier : acompte de 180 € (par virement avec pour libellé : « acompte stage Réunion »)
Solde du coût de l'enseignement :
 - 210 € au 15 janvier 2022 (par virement avec pour libellé : « 2^e versement stage Réunion »)
 - 210 € au 15 février 2022 (par virement avec pour libellé : « solde stage Réunion »)Inscription après le 1^{er} janvier : paiement en 2 fois
 - Acompte de 300 € OU Acompte de 165 € (si session-1) par virement, libellé : « acompte stage Réunion »Au 15/02/22 : Solde de 300 € OU Solde de 165 € (si session-1) par virement, libellé : « solde stage Réunion »
- J'ai noté que mes virements sont à adresser à ***l'Association ETRE SON TAO*** (IBAN : FR76 3000 3008 9300 0372 6535 852) et que les justificatifs de virement + le bulletin d'inscription sont à adresser par mail à m.emmanuelle@live.fr
- J'ai pris note de l'échéancier du paiement du stage et des conditions d'annulation.
- Je paierai le coût de mon hébergement et mes repas directement sur place.

Conditions d'annulation :

Les sommes versées seront remboursées en cas d'annulation de votre part, à + de 60 jours de la date du début du stage, sauf retenue forfaitaire de l'acompte de 180 € (excepté en cas de force majeure, avec justificatif fourni).

À moins de 60 jours du séjour, l'annulation entraînera les retenues suivantes :

- De 60 à 30 jours : 25% du prix de l'enseignement
- De 29 à 15 jours : 50% du prix de l'enseignement + 50% du prix « hébergement-repas »
- De 14 à 5 jours : 75% du prix de l'enseignement + 75% du prix « hébergement-repas »
- Moins de 5 jours : 100% du prix de l'enseignement + 100% du prix « hébergement-repas »

La non-présentation au séjour ou son interruption par le participant pour quelque cause que ce soit, autre que sanitaire (avec justificatif), ne donne lieu à aucun remboursement.

Toute annulation de notre part, pour des raisons sanitaires ou climatiques, entrainera les retenues suivantes :

- Annulation complète avant le début du stage : 60 € de retenue pour frais d'organisation
- Annulation en cours de stage : paiement total au prorata du nombre de jours effectués + 10 % de retenue du solde (enseignement + hébergement inclus) au prorata du nombre de jours non effectués

Date et signature :